

INSCRIPTION en CLASSE de SECONDE

Je soussigné, responsable légal
de l'élève :

NOM (<i>écrire en capitales</i>)		PRÉNOMS (<i>dans l'ordre de l'état civil, prénom usuel souligné</i>)		SEXE :	
				M <input type="checkbox"/>	
				F <input type="checkbox"/>	
Date de naissance	Classe 2019/2020	Etablissement d'origine	Redoublement demandé		
			<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non

Nom et adresse du ou des responsable(s) :

Lieu de résidence de l'enfant :

Téléphone responsables (dom, portable) :

Téléphone élève :

Adresse mail :

adresse courriel élève :

sollicite son inscription à la rentrée scolaire 2020-2021 au Lycée Saint-Exupéry à Parentis-en-Born, conformément à la décision d'orientation de fin d'année,

en qualité de : EXTERNE

DEMI-PENSIONNAIRE

INTERNE

Demi-pensionnaire 4 jours ou Demi-pensionnaire 5 jours

Pour y suivre les enseignements :

LVA	LVB	Options facultatives technologiques (1 au maximum)	Options facultatives générales * (1 au maximum)
<input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Espagnol	<input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Espagnol	<input type="checkbox"/> Management et gestion (1,5h) <input type="checkbox"/> Sciences de l'ingénieur - Création et innovation Technologiques (1,5h)	<input type="checkbox"/> LV3 portugais (3h) <input type="checkbox"/> Latin (3h) <input type="checkbox"/> THEATRE : OPTION INCOMPATIBLE AVEC LES OPTIONS FACULTATIVES TECHNOLOGIQUES

Atelier Brevet d'Initiation Aéronautique (2h) le mercredi après midi

** Inscription de droit pour les candidats retenus lors de la commission d'affectation.*

Les différentes options éventuellement ouvertes au Lycée Saint-Exupéry ont été proposées à titre indicatif, sous réserve, d'une part de places disponibles et d'autre part d'un nombre suffisant de candidatures soumis à une incompatibilité des emplois du temps.. Les enseignements facultatifs ne le sont qu'au moment de l'inscription : une fois celle-ci demandée, et acceptée par le lycée, l'assiduité à ces enseignements est obligatoire.

Fait à, le 2020

*Signature du responsable légal
(et financier pour les D.P. et internes)*

Signature de l'élève